

Paris, le 10 novembre 2025

## **Note à l'attention des opérateurs certifiés CSA-GTP**

Dans l'objectif de pérenniser nos reconnaissances mutuelles avec les schémas de certification européens de l'Alliance (OVOCOM, GMP+, EFISC-GTP), nous participons aux réunions dédiées au partage de résultats d'analyses en aflatoxine B1 sur le maïs. Celles-ci consistent à présenter les données anonymisées enregistrées à date dans le plan de surveillance CSA-GTP. Ainsi, l'association CSA-GTP argumente et peut peser dans les débats sur la classification du risque de la France sur ce couple produit/contaminant.

En raison, d'une non-conformité détectée par GMP+ fin octobre sur de l'aliment composé provenant de maïs d'un opérateur certifié CSA-GTP sur deux résultats d'analyses à 9,6 ppb et 10,7 ppb en aflatoxine B1, les schémas de l'Alliance avaient demandé de classer la France en risque HIGH (élevé).

Nous avons de ce fait avancé les arguments suivants :

- Ces deux analyses « non-conformes » selon le protocole aflatoxine de l'Alliance concernent un même lot ;
- A ce jour, la récolte est toujours en cours dans la moitié Nord de la France, justifiant l'absence de résultats sur cette partie.

Ces arguments ont permis de passer du risque HIGH en risque MEDIUM en attendant d'avoir plus de résultats d'analyses d'ici décembre/janvier 2026 et uniquement pour les régions actuellement concernées.

Notre requête de classer uniquement le quart sud-ouest de la France en risque MEDIUM n'a pas été retenue compte tenu du compromis déjà accepté s'agissant du type de risque.

**Il a donc été décidé d'identifier la moitié sud de la France en risque MEDIUM, comprenant les départements suivants : 85, 79, 86, 17, 16, 87, 23, 19, 03, 63, 15, 43, 71, 39, 42, 69, 01, 74, 73, 38, 07, 26, 24, 33, 40, 64, 47, 46, 82, 32, 65, 31, 81, 12, 09, 48, 30, 34, 11, 66, 05, 04, 06, 83, 84 et 13.**

Pour le maïs provenant de ces départements destinés à des entreprises certifiées OVOCOM, GMP+, EFISC-GTP ou QS, une analyse au chargement sera demandée tant que la classification en MEDIUM sera maintenue.

Les autres départements français restent en risque LOW et n'ont pour l'instant pas à subir de contrainte supplémentaire.

Afin d'alimenter notre argumentaire contre la menace d'une classification de la France en risques MEDIUM ou HIGH, il en va de notre responsabilité à tous d'alimenter autant que faire se peut le plan de surveillance CSA-GTP.



**Aussi, nous vous remercions de saisir, dès que possible, un maximum de vos résultats en Aflatoxine B1 sur le maïs dans le plan de surveillance CSA-GTP afin qu'il puisse être un véritable outil permettant de défendre les intérêts de notre profession.**